

Conditions générales applicables à la vente de produits et services de l'OMPI contenant des données du système de Madrid (juillet 2025)

Les conditions générales ci-après s'appliquent intégralement et sans exception à toutes les ventes par l'OMPI de produits et services contenant des données du système de Madrid à des clients. Toutes les offres et factures émises par l'OMPI sont régies par les présentes conditions et toute commande acceptée par le client vaut acceptation desdites conditions.

1. Définitions

Dans les présentes conditions générales, on entend par :

- “OMPI” l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, organisation intergouvernementale et institution spécialisée des Nations Unies, qui administre le système de Madrid concernant l’enregistrement international des marques;
- “système de Madrid” le système d’enregistrement international des marques créé en 1891, régi par le Protocole relatif à l’Arrangement de Madrid (1989);
- “produits et services” les produits et services de l’OMPI contenant des données relatives à des demandes d’enregistrement international et à des enregistrements internationaux de marques dans le cadre du système de Madrid, ci-après dénommées “données du système de Madrid”;
- “Madrid Monitor” la base de données mise à disposition sur le site Web de l’OMPI, contenant des informations sur les demandes et enregistrements internationaux dans le cadre du système de Madrid;
- “client” toute personne achetant les produits et services, conformément aux présentes conditions générales.

2. Prix et paiements

- a) Les prix facturés au client sont ceux qui figurent sur la facture émise par l’OMPI. Toutes les sommes dues par le client à ce titre sont payées en franchise, et sans déduction, de toute taxe imposée ou établie par une autorité gouvernementale.
- b) Le paiement est effectué uniquement au moyen des méthodes de paiement établies et désignées par l’OMPI à sa seule discrétion. L’OMPI se réserve le droit de modifier, d’ajouter ou de supprimer des modes de paiement acceptables à tout moment et sans avis préalable. Le client accepte de se conformer à toutes les conditions, procédures et exigences de paiement définies par l’OMPI en relation avec les méthodes de paiement qu’il a choisies.
- c) L’ensemble des taxes internationales, frais bancaires, frais de courtage et taxes douanières ou d’importation applicables sont à la charge du client.

3. Envoi

- a) L'OMPI détermine et sélectionne, à sa seule discrétion, le support de stockage et le mode de fourniture les plus appropriés pour l'envoi des produits et services au client. Le client reconnaît et accepte que le choix du support et de la méthode de fourniture relève exclusivement de l'autorité de l'OMPI afin de garantir une intégrité optimale des données et une fourniture performante.
- b) L'envoi des produits et services commencera dès que le paiement intégral aura été reçu par l'OMPI.

4. Octroi de droits

Le client dispose d'un droit mondial et non exclusif de procéder aux utilisations ci-après des données du système de Madrid contenues dans les produits et services :

- i) téléchargement et stockage dans une base de données consultable;
- ii) transfert ou diffusion en interne à des filiales du client, à des entreprises apparentées ou associées, ainsi qu'à des membres du même groupe d'entreprises;
- iii) copie, publication, affichage et fourniture d'extraits numériques à l'intention des utilisateurs des services du client;
- iv) autorisation des utilisateurs des services du client à accéder aux extraits numériques et à les utiliser, y compris en ce qui concerne le téléchargement, la création d'imprimés, la reproduction, le reformatage, l'analyse, l'impression et l'affichage de ces extraits de données.

5. Utilisation interdite

Le client ne doit pas traiter ou utiliser les données du système de Madrid contenues dans les produits et services aux fins suivantes :

- i) une exploitation commerciale des données à caractère personnel qu'elle contient;
- ii) contacter les déposants enregistrés ou les titulaires d'enregistrements à des fins commerciales sans rapport avec la demande ou l'enregistrement officiel de leurs marques ou pour toute autre activité illégale ou trompeuse;
- iii) sous réserve de l'article 4.b)ii), la redistribution ou la vente de la totalité ou d'une partie des produits et services;
- iv) une utilisation au détriment du respect de l'ordre public ou des bonnes mœurs;
- v) toute activité frauduleuse.

L'OMPI se réserve le droit de résilier l'accès d'un client aux produits et services en cas de non-respect des présentes conditions générales. La résiliation prend effet immédiatement, sans préavis.

6. Garantie et réclamations

- a) L'OMPI garantit que, au moment de la fourniture, les produits et services sont conformes à leur description et ne présentent aucun défaut.

- b) La responsabilité de l'OMPI n'est pas engagée en cas de non-respect de la garantie qui précède si le client a fait un mauvais usage des produits et services ou ne les a pas conservés correctement et dans des conditions appropriées.
- c) Si les produits et services présentent des défauts, le client en informe l'OMPI par écrit, dans un délai de 10 jours à compter de la date de réception. Le fait de ne pas informer l'OMPI dans le délai de 10 jours en cas de défaut vaut renonciation du client à toute réclamation.
- d) L'OMPI procède, le cas échéant, à un seul nouvel envoi des produits et services au client.
- e) L'OMPI n'offre au client aucune garantie autre que les garanties susmentionnées, notamment en ce qui concerne la qualité ou l'exactitude des traductions contenues dans les produits et services et leur pertinence par rapport aux besoins du client ou l'adéquation à l'usage prévu.

7. Fichiers de mise à jour des produits et services

Après la fourniture des produits et services, le client est seul responsable de la mise à jour des données du système de Madrid qu'ils contiennent en téléchargeant et en traitant les fichiers de mise à jour Madrid Monitor à partir du site FTP que l'OMPI a mis à sa disposition à cet effet.

8. Avertissements, responsabilité et cas de force majeure

- a) L'OMPI met tout en œuvre pour assurer l'exactitude et l'intégrité des données du système de Madrid figurant dans ces produits et services mais ne saurait apporter aucune garantie à cet égard.
- b) Les données du système de Madrid figurant dans les produits et services sont mises à la disposition du client "en l'état" et ce dernier assume seul l'entièvre responsabilité de l'utilisation qu'il en fait et de tout ce qui résulte de cette utilisation.
- c) L'OMPI ne saurait être tenue responsable d'une ou plusieurs des utilisations des données du système de Madrid figurant dans les produits et services et leur service de recherche, qui peuvent avoir une incidence sur un brevet, une marque, le droit d'auteur, un secret d'affaires, tout autre droit de propriété intellectuelle, tout autre droit légitime d'un tiers ou constituer une atteinte à l'un d'entre eux.
- d) L'OMPI n'est en aucun cas responsable de dommages directs, accessoires, consécutifs, indirects ou punitifs, y compris, mais sans s'y limiter, la perte d'utilisation, de données, de bénéfices ou d'économies anticipées, ou l'interruption d'activité résultant d'une utilisation des produits et services ou de l'incapacité de les utiliser.
- e) Les noms et désignations utilisés dans les produits et services n'impliquent aucune prise de position de la part de l'OMPI quant à l'essence même de la revendication relative au droit à déposer une demande internationale en vertu du système de Madrid, quant au statut juridique de tel ou tel pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités, ou quant au tracé de ses frontières ou limites.
- f) L'OMPI décline toute responsabilité et n'est pas réputée faillir en cas de retard dans la fourniture des produits et services, directement ou indirectement, de tout événement ou circonstance indépendant de sa volonté.

9. Modification des produits et services

- a) L'OMPI se réserve le droit, à sa seule discréction, d'interrompre, de diffuser ou de modifier à tout moment le nombre, le contenu, le format, la structure et la description de tout ou partie des données du système de Madrid figurant dans les produits et services.
- b) Toute modification de ce type prend effet 90 jours après la publication d'un avis sur le site Web de l'OMPI.

10. Indemnisation

Le client accepte de défendre, d'indemniser et de dégager l'OMPI de toute responsabilité à l'égard de tout dommage ou de toute réclamation, perte, responsabilité ou dépense découlant directement ou indirectement de l'utilisation par le client des produits et services ou de la violation par ce dernier des présentes conditions générales.

11. Propriété intellectuelle

En vendant les produits et services, l'OMPI ne cède aucun des droits de propriété intellectuelle qui peuvent leur être attachés. Tous les droits de propriété intellectuelle et autres droits exclusifs relatifs aux produits et services demeurent la seule propriété de l'OMPI.

12. Indication de la source et avertissements

- a) Le client doit mentionner l'OMPI comme source de toute donnée du système de Madrid figurant dans les produits et services.
- b) Toute mention de l'OMPI en tant que source doit comprendre l'avertissement suivant : "L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) décline toute responsabilité en ce qui concerne l'intégrité ou l'exactitude des données, notamment, mais pas uniquement, en cas de suppression, manipulation ou reformatage éventuels des données indépendamment de sa volonté".

13. Utilisation du nom ou du logo de l'OMPI

Le client n'utilise pas le nom ou le logo de l'OMPI sans l'autorisation écrite préalable de l'OMPI.

14. Données à caractère personnel et respect de la vie privée

Le client reconnaît que l'OMPI peut utiliser ses données à caractère personnel, conformément à la [Politique de l'OMPI en matière de données à caractère personnel et de respect de la vie privée](#), incluse dans les présentes par cette référence.

15. Modification des conditions générales

L'OMPI se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment, à sa seule discréction. Toute modification sera publiée sur le site Web de l'OMPI. Sauf indication contraire, les modifications prennent effet immédiatement après la publication des nouvelles conditions générales et s'appliquent à toutes les ventes de produits et services effectuées par la suite.

16. Règlement des différends

L'OMPI et le client s'emploient de leur mieux à régler à l'amiable tout litige né de la vente des produits et services et des présentes conditions générales. S'il n'est pas réglé à l'amiable, le litige peut être soumis à l'arbitrage conformément au règlement d'arbitrage en vigueur de la CNUDCI. L'autorité de nomination est le secrétaire général de la Cour permanente d'arbitrage. Le lieu de l'arbitrage est Genève (Suisse) et la langue de la procédure arbitrale est le français ou l'anglais. Les décisions du tribunal arbitral sont rendues conformément aux principes généraux du droit international. Toute sentence arbitrale rendue à l'issue de l'arbitrage s'impose aux parties et règle définitivement le litige.

17. Privilèges et immunités

Aucune disposition des présentes conditions générales ou s'y rapportant ne saurait être considérée comme une renonciation à l'un quelconque des privilèges et immunités dont jouit l'OMPI en tant qu'organisation intergouvernementale et institution spécialisée des Nations Unies.

[Fin du document]